

2020-2021

**DEMANDE DE CARTE SCOLAIRE  
« CIRCUIT SPÉCIAL SCOLAIRE »**



À adresser au plus tard le **10 juillet 2020** directement à votre organisateur local.

Ses coordonnées figurent sur le site internet d'Île-de-France Mobilités :  
[iledefrance-mobilités.fr](http://iledefrance-mobilités.fr) > le réseau > services de mobilité > transports scolaires

**Tout document incomplet sera retourné.**

**L'ÉLÈVE**

Nom de l'élève : .....  
 Prénom de l'élève : .....  
 Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  M  F  
 Adresse de résidence de l'enfant :  Mère  Père  
 .....  
 Commune : ..... Code postal : .....  
 En cas de garde alternée, précisez la seconde adresse :  
 Adresse : .....  
 Commune : ..... Code postal : .....

**Écrire en  
majuscules et  
au stylo bille**

**LE(S) RESPONSABLE(S) DE L'ÉLÈVE (PERSONNES(S) À CONTACTER)**

Mère : ..... Tél : .....  
 Père : ..... Tél : .....  
 Autre : ..... Tél : .....  
 E-mail : .....

Si votre organisateur local permet le paiement en ligne de la carte Scol'R, votre e-mail est indispensable pour y accéder.

**L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020**

Nom de l'établissement scolaire : .....  
 Ville : .....  
 Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2020 : .....

**LE POINT DE MONTÉE**

Le point de montée devra être validé par l'organisateur local.  
 • Au plus proche de la résidence de l'élève : .....  
 • En cas de garde alternée, second point de montée : .....  
 • Cas particulier : .....  
 .....

**L'utilisateur, ou son représentant légal s'il est mineur, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles de sécurité, ainsi que des conditions générales de vente et d'utilisation et s'engage à les respecter.**

Date ...../...../.....  
 Signature obligatoire :

**ATTENTION !** Vous avez 30 jours pour annuler une inscription. Passé ce délai, les conditions générales de vente s'appliquent.

Je n'autorise pas Île-de-France Mobilités à transmettre mes coordonnées à son prestataire afin de participer à des enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire.